|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale****COMMISSION DES OBSERVATIONS,** **DES INFRASTRUCTURES ET DES SYSTÈMES D’INFORMATION****Deuxième session**24-28 octobre 2022, Genève | **INFCOM-2/Doc. 2** |
| Présenté par:Président de séance 24.X.2022**VERSION APPROUVÉE** |

**POINT 2 DE L’ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION**

# Rapport du PrÉsident de l’INFCOM

|  |
| --- |
|  |
|  |

# PROJET DE DÉCISION

## Projet de décision 2/1 (INFCOM-2)

### Examen du rapport du président de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information

**La Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information:**

**Prenant note** du rapport de son président,

**Décide** d’examiner les recommandations de son Groupe de gestion, de ses comités permanents, de ses groupes d’étude et de ses groupes consultatifs au titre des points pertinents de l’ordre du jour.

Voir l’[annexe](#_Annexe_du_projet) de la présente décision, qui comprend le rapport du président de la Commission.

\_\_\_\_\_\_\_

Justification de la décision: Le rapport du président de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information, tel qu’il figure en [annexe](#_Annexe_du_projet) à la présente décision, met en évidence l’avancement des activités de la Commission et de ses organes subsidiaires depuis le troisième volet de la première session de la Commission (INFCOM-1(III), 12‑16 avril 2021) conformément à la résolution 6 (INFCOM-1) – Révision du programme de travail de la Commission.

Les décisions prises par le président au nom de la Commission depuis sa création par le Congrès météorologique mondial, conformément à la règle 145 du Règlement général ([*Recueil des documents fondamentaux N° 1*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=14259) (OMM-N° 15)), figurent également dans ce rapport.

## Annexe du projet de décision 2/1 (INFCOM-2)

## Rapport du président de la Commission des observations,des infrastructures et des systèmes d’information (INFCOM)

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES OBSERVATIONS, DES INFRASTRUCTURES ET DES SYSTÈMES D’INFORMATION (INFCOM)**

**Introduction**

1. Le présent rapport du président de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information (INFCOM) couvre la période allant du troisième volet de la première session de la Commission (INFCOM-1(III), 12-16 avril 2021) à la deuxième session de l’INFCOM (INFCOM-2, 24–28 octobre 2022), au cours de laquelle ont été examinées entre autres les conclusions du Congrès extraordinaire d’octobre 2021, notamment la suite donnée à la [résolution 1 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112" \l "page=10) – Politique unifiée de l’Organisation météorologique mondiale pour l’échange international des données du système Terre, à la [résolution 2 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=32) – Modifications à apporter au Règlement technique concernant la création du Réseau d’observation de base mondial, et à la [résolution 3 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=38) – Mécanisme de financement des observations systématiques: aider les Membres à mettre en place le Réseau d’observation de base mondial. La plupart des discussions ont à nouveau eu lieu en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. L’INFCOM et ses structures continuent de fonctionner et les experts sélectionnés participent activement aux travaux de la Commission. Il a été néanmoins plus difficile de réaliser les objectifs que nous nous étions fixés en raison de l’impact que la pandémie continuait d’avoir dans le monde au cours de cette période. Il faut espérer que la pandémie évolue de sorte à permettre à la Commission d’organiser davantage d’activités en présentiel, notamment la deuxième session de l’INFCOM.

**Principales activités depuis INFCOM-1(III)**

2. Les principales activités et réalisations de l’INFCOM pendant la période d’avril 2021 à septembre 2022 sont les suivantes:

1) Examiner les décisions prises au cours de la première session de l’INFCOM;

2) Continuer de travailler en étroite coordination avec la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l’eau et à l’environnement (SERCOM) et les groupes de gestion du Conseil de la recherche, leurs directions et leurs structures de travail respectives;

3) Déployer sur la plate-forme communautaire de l’OMM la [page Web](https://community.wmo.int/governance/commission-membership/infcom) de gouvernance de l’INFCOM, qui contient des renseignements détaillés sur les responsables et les experts des différents organes subsidiaires, un organigramme, les rapports du groupe de gestion et des liens vers les pages individuelles des comités permanents et des groupes d’étude détaillant leurs activités;

4) Organiser cinq réunions du Groupe de gestion de l’INFCOM: i) le 10 septembre 2021 (virtuellement), ii) les 18 novembre et 14 décembre 2021 (virtuellement), iii) les 25 et 28 mars 2022 (sous forme hybride), iv) les 31 mai et 1er juin 2022 (virtuellement) respectivement, et v) en septembre 2022 (virtuellement), dans le but d’étudier les questions d’ordre stratégique liées à la mise en œuvre des résolutions 1 et 2 du Congrès extraordinaire;

5) Le groupe de gestion a collaboré avec les coordonnateurs mis en place par la Commission par le biais de la [résolution 2 (INFCOM-1)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11146#page=42) – Membres, présidents et vice-présidents des comités permanents, des groupes d’étude et du groupe de gestion de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information et de la [résolution 9 (INFCOM-1)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11146#page=122)[[1]](#footnote-2)– Présidents et vice-présidents des comités permanents et coordonnateurs de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information[[2]](#footnote-3).

6) Le président de l’INFCOM, soutenu et/ou représenté par les vice-présidents de l’INFCOM, a participé activement à une série de réunions (virtuelles) et d’activités connexes, notamment, sans s’y limiter:

a) Congrès météorologique mondial, session extraordinaire de 2021
(11-22 octobre 2021);

b) Conseil exécutif, les 74e et 75e sessions (25-29 octobre 2021 et 20-24 juin 2022);

c) Sessions des conseils régionaux (CR II-17: 27-30 septembre 2021,
CR V-18: 1-3 septembre 2021; CR VI-18(II): 19 novembre 2021);

d) Réunions du Comité de coordination technique de l’OMM (TCC-1: 1-3 février 2022, TCC-2, 26-27 avril 2022);

e) Réunions du Comité consultatif en matière de politiques générales de l’OMM (14‑16 septembre 2021, et 27-29 avril 2022);

f) Réunions du Groupe de coordination hydrologique (HCP-3: 22-23 et 25 février 2022, HCP-4: 9-12 mai 2022);

g) Réunion du Groupe de coordination sur le climat (CCP-2: 16-17 décembre 2021);

h) Réunions du Groupe d’experts du Conseil exécutif pour le développement des capacités (CDP-3: 15-16 septembre 2021, CDP-4: 15-16 février 2022);

i) Réunion du Conseil collaboratif mixte OMM-COI (1-2 mars 2022);

j) Réunion du Groupe d’experts du Conseil exécutif pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (6-9 avril 2022), suite à la décision prise lors de la première session de l’INFCOM sur la base de la proposition 10 du EC-PHORS d’établir le Groupe consultatif pour la Veille mondiale de la cryosphère;

k) 50e session plénière du CGMS (15-17 juin 2022);

l) Réunions des Membres du Bureau exécutif de l’INFCOM tous les quinze jours jusqu’en décembre 2021, puis tous les mois;

m) Cinq réunions du Groupe de gestion de l’INFCOM (voir ci-dessus les dates mentionnées au point 4);

n) Cinq réunions de l’équipe spéciale de l’INFCOM sur la mise en œuvre du Réseau d’observation de base mondial (ROBM).

3. Les résumés des activités des comités permanents, des groupes d’étude et des groupes consultatifs menées à bien au cours de la période allant d’avril 2021 à septembre 2022 figurent en annexe.

**Suite donnée aux décisions du Congrès extraordinaire de 2021**

***Mise en œuvre de la Politique unifiée de l’OMM en matière de données conformément à la résolution 1 (Cg-Ext (2021))***

4. L’INFCOM est censé prendre l’initiative de faciliter la mise en œuvre de la Politique unifiée en matière de données. C’est pourquoi Sue Barrell (Australie) a été nommée Coordinatrice de la mise en œuvre de la Politique unifiée en matière de données (C-DATA). Elle en facilite la mise en œuvre par le biais d’un mécanisme interne, à savoir un groupe de réflexion relevant du Groupe de gestion de l’INFCOM sur la mise en œuvre de la politique de données, composé des présidents de tous les comités permanents de l’INFCOM, du vice-président du Groupe d’étude des questions et politiques relatives aux données ayant une expertise hydrologique, et de représentants de la SERCOM et du Conseil de la recherche.

5. Les principaux éléments pour soutenir la mise en œuvre de cette politique, tels que mentionnés dans la résolution elle-même, sont: 1) le recours au Règlement technique de l’OMM pour signifier l’engagement aux Membres par un biais officiel, et 2) l’élaboration d’un processus opérationnel permettant de suivre, de contrôler et de rendre compte du respect par les Membres de la [résolution 1 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=10) constituent les pierres angulaires de la mise en œuvre, telles que définies dans la résolution. La responsabilité d’élaborer et de superviser la feuille de route relative à la mise en œuvre, en notant que les Comités permanents de l’INFCOM devront, à des degrés divers, traduire les responsabilités requises dans leurs mandats et leurs plans de travail, revient, pour la plus grande partie, à l’INFCOM. Cela dit, la mise en œuvre relève également de la compétence de la SERCOM, du Conseil de la recherche et du Groupe d’experts pour le développement des capacités, et le secrétariat aura également un rôle clé à jouer.

6. La Coordinatrice a rédigé une feuille de route pour favoriser la mise en œuvre qui, dans sa forme initiale, reprend toutes les actions proposées dans la [résolution 1 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=10) et décrit dans un premier temps les différentes activités, les réalisations attendues, les acteurs responsables, le caractère urgent et les délais fixés. Le plan suit l’ordre et la logique de la résolution 1 (Cg-Ext(2021)) et a été examiné, après un remaniement approprié de sa structure et de son contenu, par le groupe de gestion. Il figure dans la «Feuille de route pour la mise en œuvre de la résolution 1, Politique unifiée en matière de données de l’OMM» (voir l’annexe 1 du [Rapport du président soumis au Conseil exécutif à sa soixante-quinzième session](https://meetings.wmo.int/EC-75/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-75/InformationDocuments/EC-75-INF02-4(1b)-REPORT-BY-PRESIDENT-OF-INFCOM_fr-MT.docx&action=default)), en notant qu’elle comporte quelques doublons étant donné le caractère exhaustif de sa version initiale, qui seront réduits à mesure que les tâches essentielles sont définies et intégrées dans les travaux des commissions scientifiques. Tout chevauchement avec d’autres activités existantes ou nouvelles de l’INFCOM sera surveillé et mis à profit, par exemple lorsqu’elles concernent le contrôle de la conformité mis en œuvre pour le ROBM et via le Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP).

7. La résolution 1 aura notamment une incidence directe sur les travaux du Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON) et du Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre (SC-ESMP), qui soulignent la nécessité de sensibiliser les Membres aux données «fondamentales» qui sont déjà approuvées et dont l’échange est libre et gratuit. Des actions de sensibilisation, des études de cas et des exemples représentatifs permettront de faire connaître les engagements qui sont déjà intégrés au plan de mise en œuvre de la résolution 1, Politique unifiée en matière de données de l’OMM, et énoncés dans les dispositions pertinentes du Règlement technique.

8. Le Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre déploie toute une gamme d’activités liées aux données fondamentales actuelles du Système mondial intégré des systèmes d’observation de l’OMM (WIGOS) et définit les étapes requises pour ajouter de nouvelles données fondamentales au WIGOS, en élargissant notamment la portée du ROBM (voir la section «Élargissement du ROBM à d’autres domaines» ci-dessous) et en développant le Réseau d’observation de base régional (ROBR), en donnant une définition plus précise des données fondamentales et des données recommandées satellitaires, en développant de nouveaux types de données (par exemple radar météorologique, aéronefs, systèmes d’aéronefs téléguidés), en renseignant sur l’incidence des réseaux hiérarchisés, l’échange de données régionales et les questions liées aux observations réalisées en dehors de la juridiction des Membres (sur l’océan ou en Antarctique par exemple).

9. Le projet de recommandation 6.1(2)/1 (INFCOM-2) sera soumis dans un premier temps pour examen. Celui-ci propose un nouveau mécanisme visant à maintenir les accords concernant les données satellitaires fondamentales, comme la mise en place de protocoles d’accord avec chacun des exploitants de satellites.

10. Le groupe de réflexion a noté que toute proposition formulée à l’intention du Congrès concernant les données fondamentales doit reposer sur un objectif réaliste, en lien avec les besoins mondiaux et en accord avec les Membres, en soulignant que les données fondamentales doivent être échangées à l’échelle mondiale gratuitement et librement. Lors de l’examen des données hydrologiques fondamentales (dans le cadre d’un élargissement de la portée du ROBM ou séparément), le groupe de réflexion a convenu que l’étude des besoins en matière d’échange transfrontalier pourrait apporter une perspective «ascendante» de l’échange de données, mais que les besoins mondiaux en données hydrologiques du point de vue de la modélisation, qui sont particulièrement importants pour la vérification des modèles dans le contexte de l’adaptation, devraient faire l’objet d’une attention particulière, car elles apportent une perspective «descendante» des besoins mondiaux.

11. Le Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre a notamment pour obligation d’intégrer le concept de données «fondamentales» dans le Manuel du SMPDP, en précisant notamment ce qui est actuellement considéré comme les produits «obligatoires» des Centres météorologiques régionaux spécialisés (CMRS). Le défi consistera à mieux faire connaître les produits qui sont déjà gratuitement et librement disponibles, et à comprendre le point de vue des utilisateurs sur ce qu’il faut faire de plus. Le Colloque du SMTDP, qui se tiendra du 29 au 31 août 2022, a pour but de passer en revue les capacités et les activités existantes du SMTDP, d’identifier les lacunes en termes de capacités actuelles et de clarifier les besoins des utilisateurs en matière de données et de produits de la prévision numérique à court terme et saisonnière, qui feront l’objet du projet de recommandation 6.4(2)/1 (INFCOM-2) et office de liste actualisée des produits «fondamentaux» des CMRS pour les activités d’usage général [nécessite une mise à jour après le colloque]. La mise en œuvre de la politique relative aux données nécessite également de mettre en place un mécanisme d’examen afin de veiller à que les centres du SMTDP fournissent des produits et services de qualité sur le long terme, et un contrôle de ces obligations en deux étapes a été proposé à cet effet et fait l’objet du projet de recommandation 6.4(3)/2 (INFCOM-2). À plus long terme, le Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre doit élaborer un processus permettant de revoir et de mettre régulièrement à jour les produits fondamentaux des CMRS en fonction des besoins et des exigences des utilisateurs, qui devrait impliquer la SERCOM.

12. Le Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information (SC-IMT) a pour principale mission de fournir des conseils sur les aspects techniques de la mise en œuvre ainsi que sur la technologie qui permet d’échanger réellement les données, principalement par le biais du Système d’information de l’OMM (SIO) version 2.0 (SIO 2.0) qui permet de mettre en œuvre la résolution 1 sur le plan technique et de suivre l’état d’avancement de la mise en œuvre. La liste du vocabulaire relevant de la «sous-catégorie du système terrestre en tant que discipline», qui décrit la catégorie de données à utiliser dans la hiérarchie des sujets de messages de notification dans le cadre d’un protocole de mise en file d’attente des messages (MQP), est en cours d’élaboration conformément à l’annexe 1 de la résolution 1. Le Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information cherche également à formuler des recommandations sur le langage d’attribution standard à appliquer lorsque les fournisseurs de données «fondamentales» spécifiques à l’OMM demandent une attribution.

13. Le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité (SC-MINT) est impliqué de manière moins directe dans la mise en œuvre de la [résolution 1 (Cg‑Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=10) proprement dite, mais fait valoir que les données sont utiles aux Membres de par leur traçabilité, degré de certitude, qualité connue et relevé de métadonnées complet.

14. La Politique unifiée en matière de données permet aux Membres de répondre, de manière directe ou indirecte, aux nombreuses préoccupations sous-jacentes mises en avant par le Conseil de la recherche, concernant notamment les lacunes dans la politique et la pratique du partage des données à des fins de recherche, y compris une grande hétérogénéité dans la politique nationale et institutionnelle de partage des données, une politique moins ouverte en matière de données hydrologiques, des besoins autres qu’en données fondamentales, et une utilité, accessibilité (par exemple, en raison du format des données) et capacité limitée à utiliser les données disponibles. Le Conseil de la recherche devrait jouer un rôle central dans la définition des données recommandées destinées à la recherche et dans la démonstration, à travers des études de cas, des avantages que l’échange libre et gratuit des données fondamentales et des données recommandées apporte aux résultats de la recherche et aux utilisateurs finaux.

***Mise en œuvre du Réseau d’observation de base mondial conformément au Règlement technique qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023***

15. Afin de superviser la mise en œuvre du ROBM conformément au Règlement technique qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023, au titre de la [résolution 2 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=32), le groupe de gestion a créé une équipe spéciale à cet effet (Équipe spéciale chargée du Réseau d’observation de base mondial (TT-ROBM)), présidée par Michel Jean (Canada) et coprésidée par Pascal Waniha (République-Unie de Tanzanie). Le mandat de l’équipe de travail comprend la supervision des principaux domaines d’activité suivants:

1) Établir la composition initiale du ROBM (janvier 2023);

2) Adopter les définitions et les critères temporels et spatiaux pour la conformité au ROBM;

3) Fournir une analyse globale actualisée des lacunes du ROBM;

4) Mettre à jour le catalogue des stations d’observation de l’OMM (OSCAR-Surface);

5) Mettre à jour le Système de contrôle de la qualité des données du WIGOS (WDQMS) et les liens vers OSCAR-Surface;

6) Rédiger des spécifications techniques pour les stations météorologiques automatiques et le matériel en altitude, marin et consommable à des fins d’appel d’offres;

7) Mettre à jour le Guide du WIGOS, par exemple eu égard à l’analyse des lacunes du ROBM au niveau national et le plan de contribution au ROBM;

8) Rendre compte des pratiques en matière d’observations horaires (modèles BUFR, documentation technique);

9) Élaborer des documents d’orientation et de formation à l’intention des conseillers pair à pair du Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF);

10) Définir des critères techniques pour une première hiérarchisation du SOFF;

11) «Règlement technique SIO 2.0» pour la mise à jour du Manuel du SIO visant à tenir compte des besoins en matière d’échange de données issues du ROBM.

16. La bonne représentation régionale des membres de l’équipe spéciale du ROBM reflète la nature de chaque région dans la mise en œuvre du ROBM.

17. L’Équipe spéciale, dont les membres se sont réunis cinq fois jusqu’en septembre 2022, a lancé, a approuvé et a surveillé l’exécution du plan opérationnel de l’Équipe spéciale chargée du Réseau d’observation de base mondial (voir le [site Web de la mise en œuvre du ROBM](https://community.wmo.int/activity-areas/wigos/gbon/implementation-global-basic-observing-network-gbon)) en soutien aux domaines d’activité ci-dessus. Le 1er juillet 2022, date à laquelle le SOFF ouvrira officiellement ses portes, et le 1er janvier 2023, date à laquelle le règlement du ROBM entrera en vigueur, déterminent les échéanciers. Le plan opérationnel de l’équipe spéciale du ROBM clarifie également l’engagement des conseils régionaux et de leurs groupes de travail en matière d’infrastructures, et le débat est désormais engagé avec les groupes de travail régionaux pour les impliquer dans chaque domaine d’activité.

18. Il convient également de noter que le ROBM et la mise en œuvre de la politique en matière de données sont clairement liés et complémentaires, et que tout chevauchement entre les activités concernant le ROBM et la mise en œuvre de la politique en matière de données sera évité.

***Élargissement du ROBM à d’autres domaines***

19. L’élargissement du ROBM doit être compris à deux niveaux: celui de l’ajout de nouvelles variables et de l’ajout de nouveaux systèmes d’observation (par exemple océan, hydrologie, cryosphère, climat):

1) dans son champ d’application actuel = la prévision numérique du temps à l’échelle du globe et la surveillance du climat; ou

2) au-delà, par exemple pour la surveillance des gaz à effet de serre ou la gestion des ressources en eau à l’échelle mondiale.

20. Il est admis que l’essentiel sera d’identifier les bonnes priorités. La capacité des modèles du système terrestre à assimiler les données est l’un des principaux critères. Le groupe de gestion a convenu de recommander l’adoption d’une approche séquentielle de l’élargissement du ROBM, en se concentrant d’abord sur sa portée actuelle, dont l’élargissement apportera des avantages en termes d’amélioration de la qualité des informations et des services météorologiques et climatiques.

21. Comme l’a demandé le Congrès extraordinaire de 2021, un document de réflexion portant sur l’étude de l’intégration potentielle de variables hydrologiques et cryosphériques supplémentaires dans le ROBM a été soumis lors de la soixante-quinzième session du Conseil exécutif (voir le document [EC-75/Doc 3.2(1)](https://meetings.wmo.int/EC-75/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-75/French/2.%20Version%20provisoire%20du%20rapport%20(documents%20approuv%C3%A9s)/EC-75-d03-2(1)-INTEGRATION-HYDROLOGICAL-AND-CRYOSPHERE-VARIABLES-INTO-GBON-approved_fr.docx&action=default)); le Conseil exécutif l’a approuvé lors de sa soixante-quinzième session et a demandé au président de l’INFCOM de réaliser une analyse de la mise en œuvre de l’étude sur la base du document de réflexion avec l’appui du Groupe de coordination hydrologique. Le document de réflexion propose un mandat, une approche et une structure pour l’étude, sur la base d’une analyse préliminaire de l’origine de la décision du Congrès et d’une évaluation de la situation actuelle. L’étude peut servir de projet pilote pour le futur élargissement du ROBM.

22. La poursuite de l’élargissement du ROBM est envisagée dans le cadre du programme de travail du Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre. Pour cela, le Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre et son Équipe d’experts conjointe pour la conception et l’évolution des systèmes d’observation de la Terre (JET-EOSDE) sont chargés d’élaborer les principes de l’élargissement du ROBM. Le Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre a entamé le débat et identifié les caractéristiques clés suivantes considérées comme fondamentales pour le ROBM dans sa version actuelle et pour son futur élargissement. Celles-ci sont résumées dans les cinq questions figurant dans le document de réflexion: le ROBM recommande les variables à observer et satisfait aux besoins d’observation de tous les Membres de l’OMM, identifiés par le biais de l’étude continue des besoins; il s’appuie sur un mandat d’observation bien défini pour chaque Membre de l’OMM; il définit le réseau et les densités temporelles; et le ROBM régit l’échange international d’observations. Une analyse préliminaire des avantages du ROBM et une analyse de l’état de préparation des composants de l’élargissement du ROBM selon plusieurs critères de préparation proposés ont également été réalisées pour les domaines suivants:

 Variables supplémentaires pour la prévision numérique du temps à l’échelle du globe, pour l’assimilation, les conditions aux limites et la vérification;

 Systèmes d’observation supplémentaires à utiliser par la prévision numérique du temps à l’échelle du globe (par exemple, stations d’observation supplémentaires à partir d’aéronefs);

 Données climatiques supplémentaires, en particulier des données historiques;

 Observations marines, en particulier en haute mer;

 Observations des gaz à effet de serre (en particulier CO2 et CH4);

 Observations hydrologiques et observation de la cryosphère.

23. À la suite de ces travaux préparatoires, le Groupe de gestion de l’INFCOM a formulé les recommandations suivantes:

1) Le ROBM peut être considéré comme l’un des mécanismes de mise en œuvre de la Politique unifiée en matière de données, y compris pour les données historiques;

2) Dans l’état actuel des choses, certaines communautés peuvent avoir l’impression d’être laissées pour compte, mais, pour l’instant, il convient d’apporter une attention prioritaire au programme de travail de Nairobi, sur lequel reposent de nombreuses activités de l’OMM;

3) Un élargissement trop rapide n’est pas sans risque, et il convient plutôt d’adopter une approche progressive;

4) Le ROBM, tel qu’approuvé par le Congrès lors de sa dix-neuvième session, doit démarrer et les progrès réalisés dans le cadre de sa mise en œuvre constitueront la phase 1;

5) La phase 2 comprendra l’ajout de variables supplémentaires abouties utiles à la prévision numérique du temps et au climat;

6) L’élargissement à d’autres domaines (par exemple, les gaz à effet de serre) se fera en phase 3;

7) Le Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre doit veiller à ce que l’élargissement du ROBM repose sur les besoins clairement définis par l’étude continue des besoins. Les considérations financières et politiques seront néanmoins d’une importance cruciale et devront être prises en compte.

24. Une discussion a eu lieu en août 2022 avec les présidents du Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre et du Groupe de coordination hydrologique, en coordination avec les présidents de l’Équipe d’experts conjointe pour la conception et l’évolution des systèmes d’observation de la Terre et de l’Équipe d’experts conjointe pour la surveillance hydrologique de l’INFCOM, qui a permis d’identifier les principales étapes à suivre, les principes et la structure de l’étude demandée pour l’hydrologie et la cryosphère, comme suit:

 Compte tenu des liens étroits avec la mise en œuvre de la Politique unifiée en matière de données, une seule équipe spéciale relevant du Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre se penchera sur les deux aspects de l’hydrologie et traitera conjointement les cinq questions directrices liées au ROBM, tel qu’elles figurent ci-dessus ainsi que dans le document de réflexion.

 L’Équipe de travail sera composée de représentants du Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre, de l’Équipe d’experts conjointe pour la conception et l’évolution des systèmes d’observation de la Terre, de l’Équipe d’experts conjointe pour la surveillance hydrologique de l’INFCOM, du Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre, de la Veille mondiale de la cryosphère relevant de l’OMM (GCW), du Système mondial d’observation du climat (SMOC) et des six conseillers régionaux en hydrologie (RHA). Le président du Groupe de coordination hydrologique sera invité à participer. Les six conseillers régionaux en hydrologie assureront le lien avec les besoins et les développements régionaux et serviront d’ambassadeurs dans le but d’impliquer la communauté hydrologique dans les régions.

 Le plaidoyer jouera un rôle clé dans le développement. Il est suggéré de commencer par un petit ensemble de stations et de variables, sur la base de membres disposés à partager leurs données, afin de mettre en évidence les avantages de la prévision numérique du temps à travers des cas de réussite. L’ensemble des variables de départ a été défini en fonction des besoins mis en avant par les spécialistes de la modélisation et requis pour les futurs services du SMTDP. Les besoins de plusieurs zones de coopération transfrontalières et multinationales seront également examinés.

 Un ensemble de communications présentant les besoins et les avantages du ROBM et de la politique en matière de données sera préparé pour faciliter la participation de la communauté hydrologique par le biais des conseillers régionaux en hydrologie.

 Un colloque conviant des institutions représentant diverses communautés telles que l’hydrologie et la météorologie devrait être organisé vers la fin de 2023, au stade final des travaux préparatoires, afin de discuter d’un projet de proposition préparé par l’équipe de travail et de l’adopter.

25. En ce qui concerne l’océan, les discussions avec le Système mondial d’observation de l’océan (GOOS) et son Groupe de coordination des observations (OCG) ont permis d’identifier des variables et réseaux marins à étudier et inclure dans le ROBM, en raison de leur importance avérée pour la prévision numérique du temps à l’échelle du globe et la surveillance du climat. La coconception d’un système d’observation de l’océan adapté à l’OMM permettra aux experts de l’OMM de collaborer plus étroitement avec leurs collègues du GOOS à chaque étape de la chaîne de valeur. Des modèles de projets, tels que la prévision de l’intensité des ouragans ou la comptabilisation du carbone, sont sélectionnés pour évaluer les observations nécessaires à l’amélioration des prévisions.

26. Les contributions initiales suggérées du GOOS au ROBM consistent en des données abouties, efficaces et partagées en temps réel (Comité directeur du GOOS-10):

 Mesures de la pression atmosphérique et de l’aéronef de transport supersonique (TSS) à partir de bouées dérivantes partout dans le monde,

 Observations météorologiques de surface à partir de navires d’observation bénévoles (VOS),

 Données relatives à la température et la salinité des couches supérieures des océans obtenues à partir du réseau mondial de flotteurs Argo,

 Observations météorologiques de surface et données relatives à la température et la salinité des couches supérieures de l’océan obtenues à partir des bouées de données ancrées.

**Orientations et priorités stratégiques**

27. Le Groupe de gestion de l’INFCOM a défini ses orientations stratégiques pour le moyen terme (2022-2023) et le plus long terme. Tout en élaborant sa stratégie, le groupe de gestion s’est penché sur la manière de veiller à la bonne intégration des activités de la Commission dans tous les domaines de l’ensemble du système Terre, tout en poursuivant l’intégration des travaux des commissions précédentes.

28. Pour ce faire, la coordination avec d’autres organismes est indispensable pour i) veiller à transmettre les besoins afin d’obtenir des données et produits pertinents de la part de la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l’eau et à l’environnement, ii) assurer l’évolution des techniques de mesure, de l’échange et du traitement des données et de la technologie de modélisation en fonction des avancées de la science et des dernières innovations en travaillant en collaboration avec les chercheurs et le Conseil de la recherche, iii) assurer la fourniture d’un soutien technique approprié aux niveaux régional et national et contribuer au développement des capacités des Membres de l’OMM, en particulier des PMA et des PEID, en collaborant avec les conseils régionaux, et iv) tirer le meilleur parti possible des infrastructures fournies par le secteur privé conformément aux partenariats public-privé (PPP) de l’OMM.

29. Le Groupe de gestion a également examiné et mis à jour le plan de travail de l’INFCOM en étroite consultation avec tous les organismes concernés, en se concentrant sur les révisions du Règlement technique de l’OMM, des manuels d’accompagnement et des documents d’orientation. L’approche stratégique de la Commission est la suivante:

 Maintenir la dynamique des activités en cours nécessaires aux systèmes opérationnels; il s’agit d’un axe permanent du travail de la Commission;

 Accélérer les activités liées à la mise en œuvre actuelle telles que décidées par le Congrès et le Conseil exécutif (SIO, WIGOS); il s’agira d’une priorité pour la période 2022-2023, avec des activités de suivi au cours de la prochaine période financière 2024-2027;

 Promouvoir les activités liées aux produits émergents et nouvellement approuvés (ROBM, Politique en matière de données et répercussions sur d’autres activités telles que la mise à disposition d’un plus grand nombre de données via le SMTDP sans discontinuité (SMTDP/S), le plan d’action de l’OMM pour l’hydrologie, etc.) et tirer parti des conseils régionaux et de l’innovation dans les domaines prioritaires, de la science en transition aux applications opérationnelles (par exemple le projet de prévision polaire, le projet de prévision infrasaisonnière à saisonnière, la Décennie de l’Océan, etc.); cela sera une priorité pour la période 2024-2027;

 Poursuivre le travail d’intégration des activités dans l’ensemble du système terrestre (climat, océan, hydrologie, composition atmosphérique, cryosphère, etc.);

 Veiller à ce que les responsabilités accrues qui découlent du processus de réforme des organes constituants (par exemple, sur la cryosphère avec l’intégration de la Veille mondiale de la cryosphère, de l’océan et de l’hydrologie) soient intégrées de manière appropriée dans le travail de la Commission.

30. En termes de gouvernance et de *modus operandi*, la Commission est invitée à adapter sa structure de travail pour s’aligner sur les grandes priorités, tout en s’efforçant de bien planifier la relève, en améliorant la représentation des femmes et des différentes régions parmi les experts qui contribuent aux travaux de la Commission, et en veillant au bon équilibre de la charge de travail entre les comités permanents, leurs équipes d’experts, les groupes consultatifs et les groupes d’étude. Les groupes consultatifs établis par la Commission (par exemple le Groupe consultatif pour la Veille mondiale de la cryosphère (GC-VMC)) permettent d’assurer l’équilibre nécessaire entre les activités de base coordonnées par les SC et les besoins et objectifs spécifiques de chacun des domaines de l’ensemble du système Terre. Le *modus operandi* entre les Comités permanents et les groupes consultatifs devra faire l’objet d’un examen plus approfondi, afin de garantir un alignement efficace des ressources.

31. La Commission s’est engagée auprès d’autres organismes comme suit:

 À définir, avec les conseils régionaux, les besoins régionaux et à fournir des solutions de mise en œuvre et un soutien technique. L’INFCOM fournira des conseils pratiques aux PMA et aux PEID afin de combler l’écart croissant entre les pays développés et les pays en développement en termes de capacités. Le Coordonnateur chargé du dialogue et des partenariats (conseils régionaux, secteur privé, milieu universitaire) sur les questions d’infrastructure (C-ENG) ainsi que les points de contact des conseils régionaux dans le domaine de l’infrastructure, ainsi que les Coordinateurs techniques du secrétariat sur les questions d’infrastructure, joueront un rôle clé à cet égard pour tirer parti des activités au niveau régional;

 À poursuivre la collaboration avec la SERCOM sur les révisions proposées à apporter au *[Règlement intérieur des commissions techniques](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=21615)* (OMM-Nº 1240); et sur le document d’orientation proposé sur la désignation des organes constituants chargés de l’approbation des publications réglementaires et non réglementaires, en vue d’un examen futur par le Congrès;

 À développer, en collaboration avec la SERCOM et le Conseil de la recherche, un processus efficace de révision de l’étude continue des besoins de la SERCOM qui permettrait de transmettre les besoins de la SERCOM à l’INFCOM, et spécifiquement, de décrire comment la SERCOM transmet les demandes, les changements suggérés, les recommandations, etc. à l’INFCOM afin de les intégrer dans le Manuel du SMTDP;

 À harmoniser, en collaboration avec la SERCOM et le Conseil de la recherche, la terminologie et les définitions dans les documents réglementaires et d’orientation de l’OMM;

 À collaborer avec le secteur privé conformément aux partenariats public-privé de l’OMM.

***Objectifs à moyen et long terme de l’INFCOM pour la période 2022-2023***

32. Il s’agit essentiellement des activités décidées par le dix-huitième Congrès (notamment le Plan stratégique 2020-2023 de l’OMM), le Congrès extraordinaire de 2021 et le Conseil exécutif qui sont en cours de mise en œuvre durant la période 2022-2023. Celles-ci comprennent notamment (voir les paragraphes 33 à 38).

33. Le Groupe de gestion de l’INFCOM s’est d’abord intéressé aux domaines d’activité suivants:

 Mise en œuvre de la politique en matière de données et contrôle de la conformité (voir ci-dessus);

 Mise en œuvre du ROBM conformément au Règlement technique qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023;

 Apporter un soutien technique au SOFF en vue de répondre à ses besoins, fournir des conseils et proposer une formation aux PMA et aux PEID sur la manière d’utiliser le SOFF; fournir une analyse des lacunes réalisée à l’aide d’outils fiables;

 Travailler avec les chercheurs et la SERCOM pour fournir des conseils pratiques aux pays en développement afin de combler les écarts croissants entre les pays développés et les pays en développement en termes de capacités. Collaborer avec le Conseil de la recherche sur l’innovation technique, les projets pilotes et les nouvelles capacités émergentes;

 Miser sur le caractère transversal de la mise en œuvre du Système mondial d’évaluation et de prévision hydrologiques (HydroSOS, surveillance et anticipation des ressources mondiales en eau douce);

 Normalisation des processus d’audit pour les centres régionaux et mondiaux.

34. Le Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre et le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité, qui poursuivent l’objectif stratégique 2.1, s’intéressent aux domaines d’activité suivants:

 Élargissement du ROBM à d’autres domaines (voir ci-dessus);

 Durabilité environnementale des observations;

 Adoption de Directives de haut niveau sur l’évolution des systèmes mondiaux d’observation en réponse aux Perspectives pour le Système mondial intégré des systèmes d’observation de l’OMM à l’horizon 2040 et création de nouvelles mesures à intégrer dans les textes réglementaires. Recommandation sur le cycle de vie et la fréquence des activités de mise en œuvre des Perspectives pour le WIGOS et autres activités connexes (Directives de haut niveau sur l’évolution des systèmes mondiaux d’observation en réponse aux Perspectives pour le WIGOS à l’horizon 2040);

 Suivre l’avancement de la composante spatiale des Perspectives pour le WIGOS à l’horizon 2040;

 Adopter un processus d’étude continue des besoins révisé tenant compte de l’approche de l’OMM axée sur le système terrestre;

 Collaborer avec les conseils régionaux et assurer la poursuite du développement et de la consolidation du réseau de centres régionaux du WIGOS (RWC), y compris la formation sur OSCAR, le Système de contrôle de la qualité des données du WIGOS (WDQMS), et le Système de gestion des incidents (voir l’annexe 1 du rapport du président de l’INFCOM soumis au Conseil exécutif lors de sa soixante-quinzième session relative à l’établissement des centres régionaux du WIGOS);

 Assurer la protection des radiofréquences, notamment eu égard aux technologies nouvelles et concurrentes, et la météorologie spatiale;

 Intégrer les observations du système terrestre dans le WIGOS; notamment i) en collaborant avec le Groupe de coordination hydrologique via l’Équipe d’experts conjointe pour la surveillance hydrologique de l’INFCOM (JET-HYDMON) en faveur d’une intégration plus poussée des observations hydrologiques dans le WIGOS et le développement d’une conception de réseau intégré, et en collaborant avec le Conseil de la recherche en faveur d’une intégration plus poussée des observations de la Veille de l’atmosphère globale (VAG) dans le WIGOS; ii) en sensibilisant à la chaîne de valeur et en apportant son concours à l’évaluation des domaines d’investissement prioritaires par le biais du programme de la Décennie des océans du GOOS ObsCoDe, en élargissant le ROBM dans les océans mondiaux pour la prévision numérique du temps à l’échelle du globe, et en se reposant sur la portée du cadre réglementaire de l’OMM pour améliorer l’échange de données océaniques dans les zones économiques exclusives (ZEE); iii) en concluant que la mise en œuvre du plan préopérationnel 2020-2023 de la VMC et en menant à bien le plan d’intégration recommandé par le groupe d’étude sur la cryosphère (SG-CRYO), tel qu’adopté par l’INFCOM au cours de sa deuxième session; iv) en favorisant l’intégration des observations du réseau SMOC dans le WIGOS; et v) en développant une approche de réseaux hiérarchisés extensibles;

 Harmoniser la terminologie et les définitions relatives aux mesures au sein de l’OMM;

 Harmoniser les procédures relatives à l’assurance et le contrôle de la qualité (AQ/CQ), et s’inspirer des spécialistes de la VAG, et autres.

35. Le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité, qui poursuit l’objectif stratégique 2.2 de l’OMM, s’intéresse aux domaines d’activité suivants:

 Architecture SIO 2.0 et plan de transition;

 Développement et mise en œuvre d’un CDMS libre, et mise en œuvre des résumés climatologiques quotidiens (DAYCLI) en étroite collaboration avec le SC-CLI;

 Projets pilotes SIO 2.0 soutenant la politique de données, le SOFF, le ROBM et les PMA pour rendre les données disponibles au niveau international via le SIO;

 Collaboration avec les conseils régionaux pour la mise en œuvre de la version 2.0 du Système d’information de l’OMM dans les régions;

 Mise en œuvre du Système d’observation hydrologique de l’OMM (SOHO) et son intégration dans le Système d’information de l’OMM.

36. Le Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre, qui poursuit l’objectif stratégique 2.3 de l’OMM, s’intéresse aux domaines d’activité suivants:

 Développement de la feuille de route pour le SMTDP sans discontinuité,

 Développement de plus de projets pilotes pour mettre en œuvre le SMTDP sans discontinuité dans les domaines de l’ensemble du système Terre,

 Renouvellement du Guide du SMTDP (OMM-N° 305),

 Collaborer avec les conseils régionaux pour mettre en œuvre le SMTDP sans discontinuité, en tenant compte de l’évolution actuelle et prévue des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN),

 Avoir une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par les Membres lorsqu’ils accèdent et utilisent les produits du SMTDP,

 Élaboration de nouvelles lignes directrices pour la prévision numérique du temps à haute résolution,

 Développement des lignes directrices sur les métadonnées du SIO pour les produits du SMTDP,

 Mise en place de nouveaux types d’activités relevant du SMTDP telles que celles réalisées pour les services hydrologiques, et désignation de nouveaux centres pour les prévisions infrasaisonnières, la prévision numérique des conditions océaniques à l’échelle mondiale, etc.

 Amélioration du portail Web du SMTDP en ajoutant plus d’informations sur ses centres désignés, y compris relatives à l’accessibilité de leurs produits,

 Développement et lancement du processus d’examen de la conformité des centres désignés du SMTDP,

 Organisation du 3e atelier sur la prévision climatologique opérationnelle,

 Contribution au Système mondial OMM d’évaluation et de prévision hydrologiques (HydroSOS).

***Activités prioritaires à plus long terme (2024 et au-delà)***

37. À plus long terme, en 2024 et au-delà, le travail de l’INFCOM portera sur les activités suivantes:

 Répondre aux besoins émergents nécessitant une infrastructure coordonnée de surveillance et de suivi des gaz à effet de serre qui vise à renforcer le fondement scientifique de l’Accord de Paris à travers une surveillance opérationnelle de routine des gaz à effet de serre;

 Étendre les activités du SMTDP à tous les domaines de l’ensemble du système Terre afin d’introduire, dans son manuel, les données fondamentales manquantes, qui sont définies dans la Politique unifiée en matière de données de l’OMM;

 Promouvoir la modélisation du système terrestre afin d’intégrer les composantes du système Terre au SMTDP en vue de produire des produits de prévision sans discontinuité;

 Étudier comment assurer la durabilité environnementale des observations dans tous les domaines; développer et fournir des conseils aux Membres ainsi que des formations aux pays en développement en conséquence;

 Poursuivre l’élargissement du ROBM à d’autres domaines, y compris la ou les feuilles de route à suivre;

 Passer du SMT à la version 2.0 du SIO pour tous les domaines et champs d’application;

 Intégrer la modélisation hydrologique dans le SMTDP conformément à son concept et soutien à la mise en œuvre régionale d’HydroSOS;

 Mettre progressivement en œuvre le plan d’action de l’INFCOM pour l’hydrologie et conformément aux exigences de la Coalition sur l’eau et le climat;

 Consolider l’échange de données climatologiques, y compris les registres météorologiques mondiaux et les normales climatologiques standard, en étroite collaboration avec la SERCOM;

 Élaborer une feuille de route qui intègre l’évaluation des risques pour la durabilité de la cryosphère dans les activités de l’OMM, afin d’identifier les besoins en matière de surveillance, de notification et de catalogage, à l’appui de l’évaluation et de la notification des risques et des systèmes d’alerte précoce, en collaboration avec la SERCOM et le Conseil de la recherche.

38. Voir le document [INFCOM-2/INF. 5.3](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx) pour plus de détails sur les orientations stratégiques proposées pour l’INFCOM.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Annexe**

**Résumé des activités des comités permanents, des groupes consultatifs
et des groupes d’étude**

Pour les activités des comités permanents et des groupes d’études avant avril 2021, voir la *[Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information: Rapport final abrégé de la première session](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=21884)* (OMM-N° 1251).

***1. Comité permanent des systèmes d’observation et des réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON)***

Présidente: Estelle Grueter (Suisse) et Vice-Président: Sidney Thurston (États-Unis d’Amérique)

1.1 Depuis avril 2021, le Comité permanent s’est concentré sur la préparation des décisions qui devront être prises lors de la deuxième session de l’INFCOM, telles qu’elles seront examinées au titre du point 6.1 de l’ordre du jour;

1.2 Trois réunions virtuelles du Comité permanent ont eu lieu le 19 mai 2021, le 2 septembre 2021 et le 14 mars 2022;

1.3 Les présidents des équipes d’experts du SC-ON se sont réunis cinq fois les 17 mai 2021, 8 septembre 2021, 10 janvier 2022, 22 février 2022 et 8 juillet 2022 afin de coordonner les activités entre elles et d’examiner les synergies entre les équipes d’experts du SC-ON et d’autres groupes (par exemple AG-GCW, SG-OOIS);

1.4 Le Comité permanent a également discuté de questions d’intérêt commun avec le Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information (SC-IMT) concernant l’audit des centres régionaux du WIGOS, des identifiants de station du WIGOS, des métadonnées du WIGOS et du Système de contrôle de la qualité des données du WIGOS, avec le Groupe d’étude des systèmes d’observation de l’océan et des infrastructures océaniques (SG-OOIS) concernant les réseaux d’observation des océans, et avec le Groupe consultatif de la GCW concernant les questions d’observation polaire et de la cryosphère;

1.5 En outre, le président et le vice-président du comité permanent se sont réunis toutes les deux semaines avec le secrétariat pour discuter du programme de travail du SC-ON et l’adapter au besoin;

1.6 Au total, le Comité permanent et ses équipes se sont consacrés aux activités suivantes:

 Examiner les décisions de l’INFCOM-1(III) et du Congrès extraordinaire de 2021 qui le concernent, étudier les orientations du groupe de gestion et préparer ses conclusions qu’il présentera au cours de la deuxième session de l’INFCOM;

 Favoriser l’intégration des observations issues des divers domaines de l’ensemble du système Terre dans le WIGOS. Il a par exemple favorisé la mise en œuvre d’outils du WIGOS pour l’hydrologie et d’autres domaines;

 Examiner les exigences et perspectives régionales (par exemple, connexions avec les alliances régionales du Système mondial d’observation de l’océan): examen des questions spécifiques susceptibles d’apporter des avantages; développer une vision commune; tirer les enseignements des activités précédentes;

 Rédiger la note conceptuelle pour les ensembles de stations (ou groupes de stations, stations polyvalentes) et comment les gérer dans OSCAR-Surface pour enregistrer leurs métadonnées émanant du WIGOS;

 Rédiger la note conceptuelle pour les réseaux hiérarchisés, et prendre en compte les considérations relatives au concept de stations de référence;

 Établir des liens avec l’industrie et le secteur privé, notamment l’Association des fabricants d’équipements hydrométéorologiques (HMEI) et l’Association du transport aérien international (IATA), afin de faciliter leur participation aux activités pertinentes de l’INFCOM;

 Examiner les activités de développement des capacités pertinentes pour les réseaux d’observation;

 Contribuer aux activités d’évaluation de l’impact environnemental des observations (aspects relatifs aux réseaux d’observation; aspects relatifs aux stations et aux instruments d’observation étant couverts par le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité);

 Fournir les informations requises à l’Équipe spéciale de l’INFCOM chargée de la mise en œuvre du ROBM.

1.7 Avec le soutien de ses équipes d’experts et en coordination avec d’autres groupes, le Comité permanent a également supervisé ou orienté les activités suivantes:

 Rédiger des directives de haut niveau sur l’évolution des systèmes d’observation mondiaux en réponse aux Perspectives pour le WIGOS à l’horizon 2040, en consultation avec de nombreuses parties prenantes;

 Rédiger un rapport sur l’évolution du processus d’étude continue des besoins révisé en tenant compte de l’approche de l’OMM axée sur le système terrestre;

 Élaborer le processus de conception de ROBR;

 Rédiger les principes régissant l’élargissement du ROBM, et la note conceptuelle sur l’hydrologie et la cryosphère;

 Assurer la supervision de la mise en œuvre d’AMDAR dans les régions, favoriser la collaboration avec l’IATA sur le Programme de collaboration AMDAR (WICAP) et mettre à jour les documents de planification à l’aide du plan actualisé de mise en œuvre du WICAP ([INFCOM-2/INF. 6.1(5)](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx));

 Mettre en place le Centre mondial de données d’aéronefs – tous deux assignés à l’Administration américaine pour les océans et l’atmosphère (NOAA) des États-Unis d’Amérique;

 Assurer la supervision de la mise en œuvre de la campagne de démonstration des systèmes d’aéronefs sans équipage, notamment en la faisant approuver par le Groupe de gestion de l’INFCOM ([INFCOM-2/INF. 2(3)](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx));

 Faire valoir les aspects pertinents des réseaux d’observation pour la mise en œuvre du plan d’action en matière d’hydrologie;

 Coordonner les questions relatives aux questions de fréquences radioélectriques, y compris en préparant un document de position pour la Conférence mondiale des radiocommunications 2023 (CMR-23);

 Les questions relatives aux satellites, l’utilisation et l’intégration des données satellitaires et *in situ*, la facilitation du dialogue entre les membres du SC-ON ayant une expertise sur les questions satellitaires, y compris le Coordonnateur des questions relatives aux satellites (C-SAT), l’Équipe d’experts pour les systèmes spatiaux et l’utilisation de l’espace (ET-SSU) et la communauté des observations des régions polaires et de la cryosphère, et la coordination des actions pertinentes;

 Mise en œuvre du réseau de CRW et formation et soutien connexes aux régions; Suivre la qualité des données dans différents domaines; et contribuer à résoudre les problèmes relatifs aux identifiants de station du WIGOS et procéder aux mises à jour requises du Manuel et du Guide du WIGOS.

***2. Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité (SC‑MINT)***

Président: Bruce Hartley (Nouvelle-Zélande) et Vice-Présidente: Janice Fulford (États-Unis d’Amérique)

Depuis avril 2021, le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité s’est consacré aux activités suivantes:

 Élaborer une enquête sur la durabilité environnementale des observations pour évaluer les pratiques des Membres;

 Mener des activités en faveur de la traçabilité des mesures conformément aux normes internationales:

o Organiser la treizième Comparaison internationale de pyrhéliomètres (IPC-13) et la troisième Comparaison internationale de pyrgéomètres (IPgC-3);

o Réaliser la comparaison interlaboratoire prévue pour le CR I;

o Réaliser la comparaison interlaboratoire prévue pour le CR III;

o Examiner les performances du Centre régional d’instruments;

o Élaborer un ensemble de conditions à remplir avant d’apporter des modifications à la référence radiométrique solaire et terrestre afin de garantir la stabilité et la comparabilité des mesures du rayonnement à long terme.

 Harmoniser la terminologie utilisée dans les publications de l’OMM:

o Élaborer une proposition de Vocabulaire standard de l’OMM;

o Examiner les termes relatifs aux mesures utilisés dans diverses publications.

 La campagne de comparaison d’instruments de mesure en altitude de l’OMM pour 2022;

 Assurer la transition des centres d’expérimentation et des centres principaux de la CIMO vers les centres principaux de mesure;

 Élaborer des documents directifs sur les meilleures pratiques:

o Mise à jour des dix chapitres du *[Guide des instruments et des méthodes d’observation](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=5281)* (OMM-N° 8):

Volume I, chapitre 12 – Mesure de la pression, de la température et de l’humidité en altitude,

Volume I, chapitre 13 – Mesure du vent en altitude,

Volume 1, chapitre 14 – Observation du temps présent et passé; état du sol,

Volume II, chapitre 2 – Mesure de la neige,

Volume II, chapitre 3 (NOUVEAU) – Mesure des glaciers et des calottes glaciaires,

Volume III, chapitre 3 – Observations d’aéronefs,

Volume III, chapitre 5 – Techniques spéciales d’obtention de profils de la couche limite et de la troposhère,

Volume III, chapitre 6 – Méthodes électromagnétiques de détection des éclairs,

Volume III, chapitre 8 – Méthodes d’observation par ballon-sonde,

Volume V, chapitre 5 – Formation des spécialistes des instruments,

o Guide des meilleures pratiques relatives aux radars météorologiques opérationnels;

o Enquête sur l’utilisation du *[Guide des instruments et des méthodes d’observation](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=5281)* (OMM-N° 8) – (IOM Report-N° 135);

o *Generic Automatic Weather Station Specifications* (IOM Report-N° 136) (Spécifications génériques des stations météorologiques automatiques);

o Directives relatives à l’organisation de la vérification et de l’étalonnage des instruments de mesure du débit et à la communication des résultats y afférents.

 Développement des capacités:

o Animer un atelier de formation en ligne sur la qualité, la traçabilité et la conformité – Métrologie générale et température, à l’intention des centres régionaux d’instruments (CRI) et des centre régionaux OMM/COI d’instruments maritimes (CRIM).

o Organiser un atelier de formation sur le passage à l’automatisation pour le Conseil régional pour le Pacifique Sud-Ouest (CR V) et mettre à disposition le matériel requis en ligne sur la plate-forme Moodle afin qu’il soit facilement accessible;

o Coaccueillir le sixième atelier d’instrumentation marine pour la région Asie‑Pacifique.

 Préparer la Conférence technique de l’OMM sur les instruments et les méthodes d’observation météorologique et environnementale (TECO) 2022;

 Rétablir le Comité de gestion pour l’évaluation des performances des instruments et techniques de mesure des débits (projet X), et établir le nouveau plan de travail.

***3. Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information (SC‑IMT)***

Président: Remy Giraud (France), Vice-Président: Jeremy Tandy (Royaume-Uni)

Depuis avril 2021, le Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information s’intéresse à:

 L’atelier pour les projets de démonstration relatifs à la mise en œuvre du SIO 2.0;

 La mise en place du projet «SIO2 tout-en-un»;

 La définition de l’architecture SIO 2.0 et du plan de transition;

 La finalisation des documents d’orientation relatifs à la gestion de l’information, inclus dans le Guide du SIO;

 Les modifications du Manuel des codes par le biais d’une procédure accélérée en juin 2021, novembre 2021 et mai 2022;

 La préparation des décisions qui seront soumises à la deuxième session de l’INFCOM et discutées au titre du point 6.3 de l’ordre du jour;

 L’intégration des données climatologiques dans la version 2.0 du SIO et le soutien au projet d’un CDMS libre.

3.1 L’atelier sur les projets de démonstration relatifs à la mise en œuvre du SIO 2.0 s’est tenu en ligne en septembre 2021. Onze projets ont été présentés et ont démontré que l’adoption des principes du SIO 2.0 apporte des avantages significatifs aux Membres.

3.2 Le projet «SIO2 in a box» a été établi en novembre 2021 pour fournir une mise en œuvre de référence du SIO 2.0 et venir en aide aux PMA, aux PEID et aux Membres capables d’utiliser des logiciels libres pour mettre en œuvre la version 2.0 du SIO. Le projet a été mis en place en lien étroit avec un autre projet dans le but de permettre un échange de données en temps réel à partir d’une Station météorologique automatique au Malawi.

3.3 L’Équipe d’experts chargée de l’architecture et de la transition vers la version 2.0 du SIO (ET-W2AT) a travaillé à définir l’architecture technique et le plan de transition du Système mondial de télécommunications (SMT) au SIO 2.0. Elle a également finalisé les propositions de modifications à apporter au Manuel du SIO ainsi que la dernière version du plan de mise en œuvre qui seront discutées au titre du point 6.3 de l’ordre du jour.

3.4 Un atelier visant à présenter la version 2.0 du SIO au secteur a réuni, en ligne, plus de 200 participants issus du secteur privé et des SMHN.

3.5 L’Équipe d’experts pour la gestion de l’information (ET-IM) a rédigé des documents d’orientation relatifs à la gestion de l’information à ajouter dans le Guide du SIO, comme proposé dans le document [INFCOM-2/Doc. 6.3(2)](https://meetings.wmo.int/INFCOM-2/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/INFCOM-2/French/1.%20Versions%20%C3%A0%20discuter/INFCOM-2-d06-3(2)-UPDATE-OF-GUIDE-TO-WIS-draft1_fr.docx&action=default).

3.6 Une nouvelle équipe de travail, l’Équipe spéciale chargée des modèles de données climatologiques (TT-CDM), a été créée au sein de l’Équipe d’experts pour les normes relatives aux métadonnées (ET-Metadata) afin de développer un nouveau modèle de données pour les observations climatiques en soutien au projet d’un CDMS libre. Les travaux visant à définir le modèle de données, ainsi que les activités plus larges entreprises en faveur d’un CDMS libre, sont en cours et il est fait état des progrès réalisés au point xxx de l’ordre du jour. Une nouvelle séquence BUFR pour faciliter la communication des résumés climatologiques quotidiens a également été incluse dans la mise à jour du Manuel des codes et est désormais disponible pour une utilisation opérationnelle.

***4. Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre (SC-ESMP)***

Président: David Richardson (CEPMMT) et Vice-Président: Hamza Athumani Kabelwa (République-Unie de Tanzanie).

4.1 Depuis avril 2021, le Comité permanent s’est concentré sur la préparation des décisions qui devront être prises lors de la deuxième session de l’INFCOM, telles qu’elles seront examinées au titre du point 6. de l’ordre du jour;

4.2 Le Comité permanent a organisé le colloque SMTDP sur les besoins en données et produits de la prévision numérique du temps (29-31 août 2022) dans le prolongement de la Politique unifiée de l’OMM en matière de données ([résolution 1 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112" \l "page=10), qui visait à élaborer la liste des données fondamentales afin de répondre aux besoins des Membres. Il a également organisé le 3e atelier sur la prévision climatologique opérationnelle (PCO-3) (20-22 septembre 2022) afin d’identifier les besoins des utilisateurs et de développer le plan de travail visant à améliorer le SMTDP pour les services climatiques. Le Comité permanent a également contribué à organiser l’atelier sur le développement des exigences du SMTDP pour l’échange opérationnel des données et produits nécessaires à la livraison de produits de prévision infrasaisonnière et saisonnière afin de répondre aux besoins des utilisateurs finaux (les 8 et 9 mars 2022) auquel ont participé les présidents de l’INFCOM et de la SERCOM et le président du Conseil de la recherche.

4.3 Deux réunions virtuelles du Comité permanent ont eu lieu en novembre 2021 et juillet 2022; Cinq réunions virtuelles et deux réunions en présentiel ont réuni les équipes d’experts et les équipes spéciales du Comité permanent ont été organisées pour traiter les tâches assignées: 1) Équipe d’experts pour l’élaboration du *Guide du Système mondial de traitement des données et de prévision* (ET-Guide) en mai 2021, 2) Équipe d’experts pour le système de prévision opérationnelle du temps (ET-OWFS) en juillet 2021, 3) Équipe spéciale sur le développement d’un processus d’examen de la conformité des centres désignés du SMTDP (TT-COMPLIANCE) en novembre 2021, 4) Équipe d’experts pour le système de prévision opérationnelle du climat (ET-OCPS) en décembre 2021, 5) Équipe d’experts sur la météorologie spatiale en juin 2022, 6) Équipe spéciale sur le développement de lignes directrices pour la prévision numérique du temps à haute résolution (TT-HRNWP) en août 2022 et 7) Équipe d’experts pour le système de prévision opérationnelle du climat (ET-OCPS) en septembre 2022.

4.4 En outre, le président et le vice-président du Comité permanent se sont réunis toutes les deux semaines avec le Secrétariat pour discuter du programme de travail du Comité permanent et l’adapter au besoin; depuis avril 2022, d’autres présidents et coprésidents d’équipes d’experts ont participé aux réunions afin de préparer ledit colloque du SMTDP.

4.5 Le Comité permanent a travaillé en collaboration avec d’autres groupes d’experts sur: 1) l’élaboration du processus d’examen de la conformité des CMRS avec l’équipe d’experts pour l’audit et la certification des centres (ET-AC) sous l’égide du Comité permanent des technologies et de la gestion de l’information et d’autres groupes d’experts responsables de la révision de la conformité, 2) le développement du SMTDP pour les services hydrologiques avec le Comité permanent des services hydrologiques (SC-HYD), 3) la préparation du 3e atelier sur la prévision climatologique opérationnelle avec l’Équipe d’experts pour l’exploitation du Système d’information sur les services climatologiques (ET-CSISO), le Groupe de travail de la prévision saisonnière à interdécennale relevant du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le projet de prévision infrasaisonnière à saisonnière du PMRPT/PMRC, et 4)le développement du projet pilote pour un accès au SMTDP sans discontinuité avec le Programme de la Veille météorologique mondiale (VMM) sous l’égide du Conseil de la recherche. Le Comité permanent communique également avec les communautés d’experts de l’océan et de la cryosphère pour discuter du SMTDP dans les domaines de l’ensemble du système Terre.

4.6 Au total, le Comité permanent et ses équipes se sont consacrés aux activités suivantes:

 Examiner les décisions de l’INFCOM-1(III) et du Congrès extraordinaire de 2021 qui le concernent, étudier les orientations du Groupe de gestion et préparer ses conclusions qu’il présentera lors de la deuxième session de l’INFCOM;

 Organiser le colloque du SMTDP sur les besoins en données relatives à la prévision numérique du temps, dans le but de collecter et de comprendre les besoins des Membres et de la SERCOM, et de réviser et mettre à jour la liste des produits de données fondamentales des CMRS pour les activités à caractère général;

 Élaborer une feuille de route pour le SMTDP sans discontinuité, et son projet pilote;

 Recueillir les bonnes pratiques de collecte et d’utilisation des données de l’Équipe d’experts pour le système de prévision opérationnelle du temps sur la vulnérabilité et l’exposition aux risques des Membres afin de promouvoir des prévisions tenant compte des conséquences possibles;

 Actualiser le *[Guide du système mondial de traitement des données](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=6833" \l ".Y0aKTHZByUk)* (OMM-N° 305) en l’alignant sur le *[Manuel du Système mondial de traitement des données et de prévision](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=12794)* (OMM-N° 485), lui-même mis à jour en 2017);

 Développer le processus d’examen de la conformité des centres météorologiques régionaux spécialisés en procédant à une révision et à un audit en deux étapes;

 Élaborer de nouvelles lignes directrices pour la prévision numérique du temps à haute résolution;

 Organiser le 3e atelier sur la prévision climatologique opérationnelle, visant à identifier les besoins des utilisateurs et à développer le plan de travail visant à améliorer le SMTDP pour les services climatiques;

 Donner accès aux produits des centres mondiaux de production (CMP), y compris aux données de simulation rétrospective, aux Membres;

 Examiner la conformité des Membres qui gèrent des centres mondiaux de production de prévisions à longue échéance ou infrasaisonnières à saisonnières et des centres principaux pour les prévisions infrasaisonnières d’ensemble multimodèle;

 Favoriser la mise à jour du bulletin sur les prévisions annuelles à décennales du climat à l’échelle mondiale;

 Participer aux principaux exercices internationaux en cas d’urgence nucléaire dirigés par l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA), ConvEx-3 (2021);

 Développer de nouvelles activités relevant du SMTDP pour les services hydrologiques;

 Développer de nouvelles activités relevant du STMDP pour intégrer les fonctions d’archivage des données basées sur le Grand ensemble interactif mondial relevant du programme THORPEX (TIGGE) et l’archive de données S2S;

 Procéder à la nouvelle désignation des centres mondiaux de production de prévisions à longue échéance, des centres mondiaux de production de prévisions infrasaisonnières et des centres principaux pour les prévisions infrasaisonnières d’ensemble multimodèle;

 Créer une nouvelle équipe d’experts sur la météorologie spatiale.

4.7 Avec le soutien de ses équipes d’experts et en coordination avec d’autres groupes, le Comité a également supervisé ou orienté les activités suivantes:

 Élaborer le plan de mise en œuvre du SMTDP afin de soutenir la mise en œuvre du catalogage des événements météorologiques, hydriques, climatiques, environnementaux et spatiaux;

 Organiser l’atelier sur le développement des exigences du SMTDP pour l’échange opérationnel des données et produits nécessaires à la livraison de produits de prévision infrasaisonnière et saisonnière afin de répondre aux besoins des utilisateurs finaux.

***5. Groupe consultatif pour la Veille mondiale de la cryosphère (GC-VMC)***

Président: Arni Snorrason (Islande), Vice-Président: Shawn Marshall (Canada).

5.1 Le Groupe consultatif a été établi au cours du troisième volet de sa première session par le biais de la [résolution 7 (INFCOM-1)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11146" \l "page=116).

5.2 Le Groupe consultatif a été établi sous la responsabilité de l’INFCOM, suite à la réforme de la gouvernance de l’OMM, en s’appuyant sur les travaux du Groupe d’experts du Conseil exécutif pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne (EC-PHORS). Il a poursuivi la mise en œuvre du plan pré-opérationnel du VMC approuvé par le biais de la [résolution 18 (EC-73)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11193" \l "page=364). Les principaux secteurs prioritaires comprennent l’inclusion de la cryosphère dans la Politique unifiée de l’OMM en matière de données, la poursuite de l’intégration des observations et des données relatives à la cryosphère dans le WIGOS et le SIO, le soutien à la mise en place du réseau de Centres climatologiques régionaux du troisième pôle, la coordination d’un effort international visant à évaluer les produits relatifs à l’épaisseur de la glace de mer obtenus à partir des observations par satellite de la Terre, la préparation et la publication de guides visant à promouvoir les meilleures pratiques pour les glaciers, les calottes glaciaires et le pergélisol.

5.3 L’alignement sur la structure et les plans de travail des comités permanents de l’INFCOM et la relation avec les comités permanents pertinents de la SERCOM constituent l’un des éléments clés du travail du Groupe consultatif. Les recommandations formulées par le groupe d’étude sur la cryosphère au cours de la deuxième session de l’INFCOM permettront de faire évoluer le mandat du Groupe consultatif.

***6. Groupe d’étude des questions et politiques relatives aux données (SG-DIP)***

Présidente: Sue Barrell (Australie), Vice-Présidente: Silvana Alcoz (Uruguay)

6.1 Avec la [recommandation 18 (INFCOM-1)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11146" \l "page=436) et son adoption par le Congrès extraordinaire de 2021 par le biais de la [résolution 1 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112" \l "page=10) sur la Politique unifiée de l’OMM en matière de données pour l’échange international des données du système Terre, les travaux du groupe d’étude sont considérés comme achevés par le groupe de gestion. Le groupe d’étude n’a donc pas d’activités spécifiques depuis avril 2021.

6.2 Toutefois, la présidente du groupe d’étude, Sue Barrell (Australie), a continué à jouer un rôle en étant nommée Coordinatrice de la mise en œuvre de la politique unifiée en matière de données (C-DATA) et en s’engageant auprès des présidents des comités permanents à cet égard ainsi qu’en contribuant à l’élaboration de la «Feuille de route pour la mise en œuvre de la résolution 1, Politique unifiée en matière de données de l’OMM» (voir l’annexe 1 du [Rapport du président soumis au Conseil exécutif à sa soixante-quinzième session](https://meetings.wmo.int/EC-75/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EC-75/InformationDocuments/EC-75-INF02-4(1b)-REPORT-BY-PRESIDENT-OF-INFCOM_fr-MT.docx&action=default)). Consulter la partie principale du rapport du président de l’INFCOM soumis lors de sa deuxième session pour en savoir plus sur les activités de mise en œuvre de la Politique unifiée en matière de données.

***7. Groupe d’étude des systèmes d’observation de l’océan et des infrastructures océaniques (SG-OOIS)***

Présidente: Paula Etala (Argentine), Vice-Président: R. Venkatesan (Inde)

Depuis avril 2021, le Groupe d’étude des systèmes d’observation de l’océan et des infrastructures océaniques (SG-OOIS) s’attache à décrire les liens fonctionnels existants entre les différents acteurs et activités (par exemple le Comité directeur du GOOS, le Groupe de coordination des observations, l’Équipe d’experts sur les systèmes opérationnels de prévision océanique, le Groupe d’experts SMOC/GOOS/PMRC des observations océaniques pour l’étude du climat, etc.). Cette analyse a donné lieu à un rapport final contenant 15 recommandations à l’intention de l’INFCOM et du Système mondial d’observation de l’océan (GOOS), en vue d’établir des approches efficaces et durables pour les systèmes d’observation et d’information océaniques.

***8. Groupe d’étude des fonctions interdisciplinaires relatives à la cryosphère (SG-CRYO)***

Président: Arni Snorrason (Islande) Vice-Président: Shawn Marshall (Canada)

8.1 Depuis avril 2021, le Groupe d’études s’attache à formuler des recommandations à l’intention de l’INFCOM sur l’intégration optimale, au sein de la structure de gouvernance de l’OMM, des activités qui répondent aux besoins en information sur la cryosphère, afin de permettre la réalisation des objectifs du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l’OMM, et identifient les lacunes existantes.

8.2 L’INFCOM a créé le Groupe consultatif pour la Veille mondiale de la cryosphèresur la base des recommandations du Groupe d’études, pour servir de mécanisme de coordination, en mettant l’accent sur l’intégration des informations sur la cryosphère dans toutes les composantes du cycle de valeur des activités de l’OMM.

8.3 Les recommandations du Groupe d’études à formulées au cours de la deuxième session de l’INFCOM reflètent les travaux menés dans le cadre de réunions virtuelles régulières et d’une réunion en présentiel, qui se sont tenues du 7 au 10 juin 2022. Les recommandations préparées traitent les lacunes existantes dans l’intégration des informations sur la cryosphère dans les infrastructures, la recherche et les services. Ces recommandations permettront de faire évoluer le mandat de la VMC dans l’INFCOM.

***9. Groupe d’étude sur la mise en place du Réseau d’observation de base mondial (SG-GBON)***

Président: Stefan Klink (Allemagne), Vice-Président: Pascal Waniha (République-Unie de Tanzanie)

9.1 Avec la [recommandation 2 (INFCOM-1)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11146" \l "page=275), et son adoption par le Congrès extraordinaire de 2021 par le biais de la [résolution 2 (Cg-Ext(2021)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112" \l "page=32) sur la mise à jour des textes réglementaires liés à la mise en place du Réseau d’observation de base mondial (ROBM), les travaux du groupe d’étude sont considérés comme achevés par le Groupe de gestion. Le Groupe d’étude n’a donc pas d’activités spécifiques depuis avril 2021.

9.2 Toutefois, avec le Règlement technique du ROBM qui entre en vigueur le 1er janvier 2023, le président de l’INFCOM, en consultation avec le Groupe de gestion, a créé une équipe spéciale chargée de la mise en œuvre du ROBM. La partie principale du rapport du président de l’INFCOM soumis lors de sa deuxième session présente en détails les activités de l’Équipe spéciale.

***10. Groupe d’étude mixte du Système mondial d’observation du climat (JSG‑GCOS) établi par l’OMM, la Commission océanographique intergouvernementale de l’UNESCO (COI), le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et le Conseil international des sciences (ISC)***

Coprésident: Chao Quinchen (OMM) [Chine], Coprésident: Martin Visbeck (COI/ISC)

Depuis avril 2021, le Groupe d’étude mixte du Système mondial d’observation du climat s’attache à revoir la gouvernance et la structure du Système mondial d’observation du climat (SMOC), conformément à son mandat. Il a recueilli des informations relatives au programme du SMOC et discuté longuement de la situation actuelle. Il a également fourni une série d’analyses détaillées et a partagé un rapport intermédiaire commentant plusieurs éléments et aspects du programme qui serviront de base de réflexion aux organismes parrains. Le groupe d’étude conjoint a rédigé un rapport final qui comprend six recommandations de haut niveau qui en résument les résultats détaillés et a identifié 16 autres recommandations supplémentaires. Il a également formulé une proposition de révision du protocole d’accord. Les travaux du groupe d’étude conjoint sont désormais achevés, et son rapport sera présenté par les coprésidents aux commanditaires et servira de document d’information lors de la deuxième session de l’INFCOM.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Coordonnateur chargé de l’hydrologie dans la modélisation du système Terre (C HESM) – Narendra Tuteja (Australie); et Coordonnateur des questions relatives aux satellites (C-SAT) – Peng Zhang (Chine). [↑](#footnote-ref-2)
2. Coordonnateur chargé du dialogue et des partenariats (conseils régionaux, secteur privé, milieu universitaire) sur les questions d’infrastructure (C-ENG) – Yoshiaki Sato (Japan). [↑](#footnote-ref-3)